

GARDERIE SAISONNIERE DE MORILLON « LE

VILLAGE DES ENFANTS »



Le certificat d'aptitude à la vie en collectivité est **un document d'ordre médical**. Il atteste que les vaccins obligatoires sont à jour et qu'il n'y a pas de contre-indication à ce que votre enfant fasse **l'expérience de la vie en collectivité**. Il est nécessaire pour que celui-ci soit accueilli en crèche en toute sécurité.

A faire remplir par un médecin :

Je soussigné, Docteur : _____

Certifie que l'enfant NOM : _____ PRÉNOM :

_____ DATE DE NAISSANCE : _____

- ✓ Est apte à la vie en collectivité
- ✓ A ses vaccins à jour

Cachet et signature du médecin :

Fait à _____

Le _____